

Vendeur Nom : <u>EARL FAURE</u> Adresse : <u>Croix de Ruchep</u> <u>24 500 ROUFFIGNAC</u> N° TVA : <u>FR</u> Intracommunautaire	FACTURE N° <u>04/2025</u> Date : <u>01/04/2025</u>	LE CHAMP DE MONSIEUR Nom : <u>GAEC au capital de 550 000 €</u> Adresse : <u>198 route du Champ de Monsieur</u> <u>46120 ANGLARS</u> Tél : <u>06 85 76 57 58 / William : 06 78 84 87 49</u> N° TVA : <u>FR</u> Intracommunautaire : <u>champtomonsieur@gmail.com</u>
---	--	--

☐ Vente / livraison intra communautaires ☐ Vente à l'export ☐ Autoliquidation
(si oui, exonération TVA art.262 ter I du CGI) (si oui, exonération TVA art.262 -1 du CGI)

SIRET : 384 023 784 00018

TVA : FR 36 384 023 784

☐ Elevage ☐ Abattage ☐ Reproduction

Désignation des produits	Marque ou N° d'identification	Poids	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
7 Brouards	24 0643 8082				
	24 8077				9950
	8078				
	8076				
	8083				
	8084				
	8085				

Paiement : ☐ au comptant ou à réception de la facture
☐ paiement différé le : -----(date)
☐ escompte

Adhérent à un Centre de Gestion Agréé ☐ oui
Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale

Total H.T. (avant RRR)	
Rabais / Remise / Ristourne	
Total H.T.	9950
T.V.A. / <u>5,5</u> %	547,25
Prix T.T.C.	10497,25
Escompte / _____ %	
TOTAL A PAYER	

Conditions de Vente

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce tout retard de paiement obligera l'acheteur au paiement d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement.

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.
Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du Code rural